

## Projet

**« AMAL – Accompagnement des Migrants d’Allemagne (et d’autres pays Européens) et protection et inclusion des personnes en situation de vulnérabilité » Réf. 81272125**

---

### **TERMES DE REFERENCE**

**Activité 7.1 – Réalisation d’un diagnostic des besoins des migrantes du monde de retour de France, Espagne et Italie**

## 1. Présentation

Progettomondo est une ONG de volontariat national et international, constituée en 1966 et ayant son siège à Vérone, en Italie. Au Maroc, Progettomondo est active depuis 2001 et est basée dans la ville de Béni Mellal. Les principaux domaines d'interventions sont : le développement d'activités génératrices de revenus ; l'accompagnement des migrants de retour pour une réinsertion et réintégration socioéconomique ; la défense des droits des femmes et la prévention de l'extrémisme violent y compris en milieu carcéral.

## 2. Contexte et justification

À partir de septembre 2021, Progettomondo met en œuvre le projet « **AMAL – Accompagnement des Migrants d'Allemagne (et d'autres pays Européens) et protection et inclusion des personnes en situation de vulnérabilité** » financé par l'Agence Allemande de Coopération Internationale (« *Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH* »). Les objectifs de cette action sont : la réalisation des activités génératrices des revenus, renforcée par un accompagnement psychosocial et un suivi post-crédation, pour 73 migrants de retour et leurs familles ; l'amélioration de l'inclusion sociale de 340 personnes appartenant à des groupes en situation de grande vulnérabilité, à travers une information vulgarisée sur leurs droits, la prise en charge et le suivi (aide d'urgence, accueil, orientation) et un meilleur accès aux services de base (santé, éducation, etc.).

On distingue six étapes principales pour atteindre les objectifs du projet :

1. Identification de 73 migrants de retour, 49 personnes (en majorité hommes) en provenance d'Allemagne et 24 femmes provenant d'Espagne ayant adhéré aux systèmes de migration saisonnière entre l'Espagne et le Maroc.
2. Accompagnement individualisé des 73 migrants de retour dans le montage et la mise en œuvre des AGR et renforcement des synergies avec les acteurs locaux dans le but de garantir le soutien durable des AGR et la réintégration effective et sociale de la cible et de leurs familles.
3. Conception et développement d'un programme de suivi post-crédation des AGR lancées par les bénéficiaires du projet.
4. Facilitation de la réintégration des enfants des MDR (hommes et femmes) à travers un support psycho-social et éducatif.
5. Les capacités d'accueil, de référencement et de prise en charge des organismes (organisations de la société civile, services publics concernés) délivrant des services aux groupes vulnérables sont renforcées.
6. La protection et la résilience des groupes vulnérables sont renforcées à travers une meilleure accessibilité aux services de base et d'assistance, l'élargissement de ces services aux zones à faible couverture et le lancement d'AGR en matière d'agro écologie.
7. Campagne d'information sur les opportunités de réintégration socio-économique et la portabilité des droits pour les personnes rapatriées ou qui envisagent de rentrer définitivement au Maroc après avoir vécu en France, en Espagne ou en Italie.

Concernant la septième étape et dans le cadre du deuxième objectif général, il a été prévu de réaliser un diagnostic des besoins des migrants du monde de retour de France, Espagne et Italie. Cette activité est partie intégrante de la *Campagne d'information sur les opportunités de réintégration socio-économique et la portabilité des droits pour les personnes rapatriées ou qui envisagent de rentrer définitivement au Maroc après avoir vécu en France, en Espagne ou en Italie.*

La catégorie particulière de migrants retournant de pays d'Europe, autre que l'Allemagne, ne fait pas l'objet de mesures d'accompagnement à la réinsertion socio-économique du projet AMAL ; cependant, en raison de

la consistance numérique de cette population cible, comme l'indiquent les données du Haut-Commissariat au Plan pour l'année 2020, selon lesquelles 32% des migrants de retour viennent de France, 22,2% d'Italie et 19,1% d'Espagne, cette même catégorie mérite une analyse spécifique afin de déterminer les besoins en matière d'assistance à la réintégration.

La décision de se concentrer sur ce phénomène particulier est due au fait que le retour dans le pays de naissance, et la réinstallation qui le suit, peut paraître agréable pour certains migrants qui ont bien réussi leur projet migratoire, mais pour d'autres, ce retour est dur à vivre, notamment après une expérience migratoire échouée. Un sentiment de frustration s'accroît davantage chez ces migrants qui se sentent découragés, déçus de retourner dans leur pays et de devoir affronter à nouveau les mêmes difficultés à l'origine de leur départ.

Le retour des migrants peut s'expliquer par diverses raisons, telles que l'amélioration des conditions politiques, économiques et sociales dans le pays d'origine, des raisons familiales et d'autres considérations personnelles. Certains migrants retournent dans leur pays d'origine comme ils l'avaient prévu, c'est-à-dire une fois qu'ils ont atteint un objectif spécifique, comme la fin de leurs études ou d'un contrat de travail, ou une fois qu'ils ont atteint un certain âge. D'autres fois, le retour peut également être motivé par des problèmes dans le pays d'accueil, tels que le manque d'opportunités économiques, les difficultés linguistiques ou culturelles, la discrimination ou l'absence de soins de santé adéquats. À la suite de cette expérience migratoire infructueuse, beaucoup de migrants de retour d'Allemagne ou d'autres pays d'Europe se trouvent en situation de vulnérabilité, tant sur le plan social qu'économique.

### **3. Objectif général**

À travers cette étude diagnostique, il s'agit, à la fois, de faciliter la possibilité de saisir les opportunités de réintégration existante, mais également de faire de façon que les personnes qui vivent cette expérience de retour ne doivent pas renoncer aux prestations de sécurité sociale auxquelles elles pourraient avoir droit et pour lesquelles des cotisations de sécurité sociale ont été versées dans les pays d'accueil.

L'analyse se concentrera ainsi sur les aspects suivants :

- Type/nature de conseils psychosociaux, médicaux et juridiques à toutes les étapes de la migration, nécessaire pour subvenir aux besoins des personnes rapatriées et ceux des personnes à leur charge.
- Profil de compétences des migrants de retour et informations nécessaires sur les possibilités de formation pour améliorer leur employabilité au Maroc.

### **4. Résultats attendus**

Le diagnostic devra fournir un éventail synthétique concernant :

- Les informations sur les opportunités d'affaires et les opportunités d'emploi au Maroc (y compris des informations sur la réglementation concernant l'emploi décent, salarié ou indépendant).
- Les informations sur les opportunités de soutien technique et financier aux entrepreneurs.
- Les informations sur les opportunités de soutien au processus de réintégration des personnes à charge (orientation, logement, éducation des enfants, formation professionnelle, santé, etc.).
- La transférabilité des avantages de sécurité sociale par rapport à certains aspects fiscaux/administratifs : changement de résidence/domicile à des fins fiscales ; importation d'argent, de biens ou de véhicules lors de votre installation définitive au Maroc ; paiement des impôts pour les

résidents marocains sur les revenus des pensions étrangères ; reconnaissance au Maroc des parcours scolaires et de formation et des qualifications obtenus à l'étranger, etc.

Par rapport à ces derniers éléments, l'analyse diagnostique prendra en considération deux cas différents :

- Celui des personnes qui percevaient une prestation de sécurité sociale dans le pays d'accueil (France, Italie, Espagne) et qui expriment le besoin de savoir si et comment elles pourront continuer à la recevoir au Maroc, après y avoir transféré leur résidence.
- Celui des individus qui, au pays d'accueil, ont payé des cotisations de sécurité sociale qui ne leur ont pas encore donné accès à une certaine prestation (par exemple, une pension de vieillesse). Leur besoin concerne la nécessité de connaître si et comment ces cotisations peuvent être prises en compte une fois que la résidence est établie au Maroc (procédure dite de « *totalisation des périodes d'assurance* »), afin de leur permettre d'accumuler l'ancienneté de cotisations nécessaire pour déterminer leur droit à une prestation spécifique (notamment celles qui exigent l'accomplissement d'une période d'assurance minimale), ou, encore, si et comment ils peuvent obtenir un remboursement des contributions non utilisées dans leur pays d'accueil.

En outre, l'analyse des résultats fera également l'objet d'un rapport que le prestataire de service mettra à disposition de Progettomondo et de la GIZ avec deux différentes débouches :

- Connaître les besoins réels de ce groupe *target* pour mieux cibler l'accompagnement de cette cible en vue de la mise en œuvre de nouveau programme de réintégration socioéconomique, inspirés des bonnes pratiques du projet AMAL.
- Réaliser des produits de communication dûment conçus pour les objectifs de la campagne d'information sur les opportunités de réintégration socio-économique et la portabilité des droits.

## **5. Public cible**

L'enquête par groupes de discussion et par questionnaire sera adressée à un nombre variable entre 50 et 100 marocains du monde ayant vécu en France, Espagne et Italie. Les personnes choisies pour répondre aux questionnaires proviendront des régions concernées par le projet, notamment : Béni Mellal-Khenifra, Marrakech-Safi, Souss-Massa et Casablanca-Settat.

Ce questionnaire permettra de cartographier le profil des migrants de retour, sur la base des informations économiques, sociales et psychosociales collectées.

La coordination du projet se réserve de pouvoir modifier les critères de provenance de la cible, en élargissant l'analyse aussi à des personnes rapatriées en provenance de pays européens autres que la France, l'Espagne et l'Italie.

## **6. Approche méthodologique**

L'approche adoptée pour mener ce diagnostic est de nature qualitative.

Cette étude vise à rechercher et à comprendre les principaux besoins des migrants de retour (définie comme « MDR ») : connaître leurs besoins en matière d'assistance à la réintégration est un aspect utile pour mieux intervenir avec des actions visant à orienter leur accompagnement, favorisant ainsi leur réintégration durable dans le contexte marocain. La réintégration peut être considérée comme durable lorsque les rapatriés ont atteint des niveaux d'autosuffisance économique, une stabilité sociale au sein de leurs communautés et un bien-être psychosocial qui leur permettant de faire face aux facteurs de (ré)migration.

La réintégration a une structure multidimensionnelle et, pour la comprendre dans son ensemble, il est nécessaire d'examiner les trois piliers sur lesquels elle se concentre : aspects économiques, aspects sociaux et aspects psychosociaux. De ce fait, le questionnaire à administrer à la population cible est composé d'un certain nombre de questions structurées autour de ces éléments de réintégration, afin que des informations utiles et importantes puissent émerger non seulement sur l'expérience du retour, mais aussi sur les difficultés rencontrées par les migrants eux-mêmes lors de leur retour au Maroc.

### *1. Piller économique*

La réintégration sur le marché du travail, y compris par le biais d'activités génératrices de revenus, est l'un des facteurs clés d'une réintégration réussie, puisqu'il contribue à retrouver une place dans la vie économique et des moyens de subsistance durables.

Pour cela, cette étude tentera de fournir une cartographie des services disponibles dans le territoire à travers une évaluation du marché du travail marocain, ce qui permettra d'identifier les secteurs à fort potentiel de croissance, les besoins et les pénuries de compétences afin de mieux cibler les MDR, en fonction de leurs compétences et connaissances spécifiques.

### *2. Piller social*

De la même façon, la dimension sociale constitue un élément important de la réintégration ; à cet égard, l'accent est mis sur la portabilité et la transférabilité des droits des MDR, en particulier leurs droits d'accès aux prestations de sécurité sociale pour lesquelles des cotisations sociales ont été payées.

La portabilité des prestations sociales est la possibilité qu'elles soient versées dans un pays autre que celui qui les fournit et, car la transférabilité des droits de sécurité sociale (et/ou des périodes d'assurance) d'un pays à l'autre dépend à la fois de l'existence éventuelle d'une convention de sécurité sociale entre les deux pays (et des dispositions prévues dans chacune d'elles) et de la législation générale du pays qui fournit la prestation, il sera essentiel de connaître le pays européen d'origine des rapatriés afin que l'information et le soutien appropriés puissent être fournis en fonction des différents contextes législatifs – qu'il soit français, espagnol ou italien.

### *3. Piller psychosocial*

Enfin, une réintégration durable implique également la réinsertion des MDR dans des réseaux de soutien personnel (amis, parents, voisins) et des structures de la société civile ; il s'agit également de restaurer les valeurs, les modes de vie, la langue, la morale et les traditions de la société marocaine.

De ce fait, le questionnaire étudiera également les difficultés et les pressions psychosociales auxquelles les migrants de retour ont été soumis, afin de pouvoir concevoir des actions de soutien pour faciliter un retour plus harmonieux au Maroc.

## **7. Consistance de la prestation**

Le prestataire de service devra :

1. Élaborer le questionnaire à soumettre (un modèle indicatif de questionnaire sera fourni, qui pourra être modifié et adapté en fonction de la méthodologie et des priorités identifiées) ;
2. Administrer le questionnaire, accompagnée de groupes de discussion ;
3. Analyser les données et les informations obtenus et rédiger un rapport final.

## 8. Livrables attendus

À la fin de la mission, le prestataire de service devra fournir :

1. La version du questionnaire utilisée ;
2. La base des données des informations collectées ;
3. Le rapport final, y compris l'analyse des données, en française.

**N.B.** Le prestataire de service s'engage à remettre le rapport final au plus tard le 10 juin 2023. Progettomondo se réserve aussi le droit de faire des commentaires et des demandes de modifications ; le prestataire devra remettre le rapport avec les amendements dans les 5 jours ouvrables qui suivent.

Ces dates peuvent être modifiées en fonction des besoins spécifiques. Voir l'article 9.

## 9. Chronogramme

La durée prévue du service est de **2 mois**, pendant le période de mai à juin.

Le calendrier pourra être modifié, par accord entre les parties, en fonction des besoins mutuels et pour répondre à des nécessités non prévisibles au moment de la planification de l'activité.

## 10. Compétences requises au cabinet d'étude ou du prestataire individuel

Le prestataire de service de préférence devra :

- Démontrer une expérience pratique de recherche dans les thématiques objets des prestations, une maîtrise des défis et des difficultés rencontrées par les migrants marocains retournant dans leur pays d'origine ;
- Avoir de l'expérience dans la conception et mise en œuvre de questionnaires, ainsi que disposer d'excellentes capacités d'analyse et de rédaction de rapports d'études sur la base des informations collectées ;
- Avoir excellentes compétences interpersonnelles, de communication, de présentation et orienté vers les résultats ;
- Prendre des initiatives et résoudre des problèmes ;
- Gérer le *feedback* et les critiques ;
- Posséder la capacité d'interagir en équipe et d'être proactif ;
- Avoir une bonne maîtrise du français (à l'oral comme à l'écrit) ;
- Avoir une bonne connaissance des phénomènes migratoires.

## 11. Soumission de l'offre

Le dossier d'application doit être complet de :

1. L'**offre technique** portant sur la compréhension des présents termes de référence et décrivant en détail les modalités de réalisation de la prestation. Cette description portera sur la justification et pertinence méthodologique, la méthodologie proposée pour atteindre les objectifs attendus, un aperçu assez détaillé du contenu de la formation, les étapes et durée de la réalisation et livrables prévus dans les termes de référence.

Une attention particulière devrait être accordée au contenu des livrables et supports à produire par le cabinet d'étude ou du prestataire individuel.

2. Le **CV** du prestataire de service doit mettre en évidence les expériences et les qualifications pertinentes dans les champs couverts par la prestation et les références professionnelles pour des prestations similaires.
3. Une **proposition financière** (en TTC) exprimée sous la forme d'un montant forfaitaire tout compris en MAD.

Les bureaux d'études sont invités à transmettre les CV de ceux qui sont proposés pour la prestation de service.

Le dossier complet de candidature devra être transmis par email, avec pour objet « **Diagnostic besoins des MDR – AMAL** » à l'adresse suivant :

- [marocco.comunicazione@progettomondo.org](mailto:marocco.comunicazione@progettomondo.org)

La date limite de dépôt des dossiers est fixée au **26 avril 2023**, à 24 heures du Maroc au plus tard.

Tout dossier incomplet ne sera pas traité. Seules les candidatures sélectionnées seront contactées.

## **12. Critères d'évaluation des candidatures**

Les offres seront évaluées globalement comme suit :

- Expérience dans la réalisation d'activités similaires : de 0 à 10 points ;
- Compétences techniques et académiques des ressources humaines impliquées : de 0 à 10 points ;
- Expérience précédente au Maroc et connaissance du contexte d'intervention : de 0 à 10 points ;
- Pertinence du chronogramme proposé : de 0 à 5 points ;
- Pertinence de la note méthodologique, en particulier en ce qui concerne les outils proposés pour encourager la participation et atteindre les objectifs proposés : de 0 à 15 points.

L'offre retenue est celle qui obtient le score maximum et, donc, la plus proche d'une conformité à 100% avec les critères précédemment cités.

Les candidatures seront évaluées par un comité composé de représentants de Progettomondo.

## **13. Budget prévu et traitement économique**

Le budget indicatif total disponible est de 163.500 MAD.

Le traitement économique fera l'objet d'un accord entre le prestataire de service et l'ONG Progettomondo.